



Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration  
Office de l'intégration et de l'action sociale

Rathausgasse 1  
Case postale  
3000 Berne 8  
+41 31 633 78 11 (tél.)  
+41 31 633 78 92 (fax)  
info.ais.gsi@be.ch  
www.be.ch/dssi

# Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS)

Résultats et évaluation 2021

octobre 2022

## **Table des matières**

### **Synthèse**

<b>Introduction .....</b>	<b>5</b>
<b>1. Évaluation des domaines de prestation.....</b>	<b>5</b>
1.1 Programmes collectifs et emplois individuels .....	6
1.1.1 Insertion professionnelle (IP) .....	6
1.1.2 Perspectives d'insertion professionnelle (PIP) .....	8
1.1.3 Insertion sociale (IS) .....	10
1.1.4 Placement à l'essai (PE) .....	12
1.2 Examen des critères d'aptitude, placement, suivi et modules individuels .....	13
1.2.1 Examen des critères d'aptitude .....	13
1.2.2 Placement .....	13
1.2.3 Suivi .....	13
1.2.4 Modules individuels .....	13
<b>2. Emplois journaliers.....</b>	<b>14</b>
<b>3. Collaboration .....</b>	<b>14</b>
<b>4. Résumé .....</b>	<b>15</b>

## **Synthèse**

La Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) a recueilli les données de pilotage des programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS) en 2021. Ces données permettent de vérifier les objectifs d'effet et les critères de qualité.

À nouveau marquée par la pandémie, l'année 2021 a été exigeante à de nombreux égards pour le système de l'aide sociale et les partenaires stratégiques des POIAS. Si des pertes ont été enregistrées au niveau des chiffres de fréquentation, la réalisation des objectifs est restée dans l'ensemble stable malgré la situation sanitaire et s'est même un peu améliorée par rapport à l'année précédente. Cette évolution positive est avant tout le fruit de l'investissement important fourni par les partenaires stratégiques, qui ont une fois de plus mis en place rapidement des alternatives sur mesure.

En 2021, 3613 personnes ont participé aux programmes collectifs et individuels (3451 l'année précédente). La proportion de personnes suisses est de 52,5% et celle de personnes étrangères de 47,5%, ce qui représente une légère progression de ces dernières par rapport à 2020 (55% et 45%). Le statut des personnes de nationalité étrangère n'est pas relevé.

Les femmes ont occupé 41% des places collectives et individuelles (40% en 2020). Près de 12% des personnes étaient âgées de 18 à 25 ans, alors que les plus nombreuses, soit près de 66%, avaient entre 26 et 49 ans. En 2020, ces chiffres s'élevaient respectivement à 11% et 65%. La catégorie des 50 ans et plus, constituant 21,5% des cas, est à nouveau légèrement moins représentée que l'année précédente (24%).

Les objectifs en matière de taux de placement dans l'insertion professionnelle (IP) et dans les perspectives d'insertion professionnelle (PIP) ont encore une fois été réalisés. Plus de la moitié des personnes ayant participé à un programme IP ont trouvé un emploi sur le marché primaire du travail. Le taux de placement dans l'IP se situe à 65%, ce qui représente une progression de 1% par rapport à l'année précédente. Dans les PIP, cette proportion a atteint 27% et se situe ainsi au niveau de 2019. En nombres absolus, 233 personnes sur 356 (220 sur 345 l'année précédente) ayant participé à un programme IP ont trouvé un emploi sur le marché primaire du travail (y compris des postes à durée déterminée), et 314 personnes (222 en 2020) sur 1142 (963 en 2020) inscrites à un programme PIP ont la perspective d'en obtenir un (places d'apprentissage incluses).

Les taux de placement sont restés stables ces dernières années, avec une moyenne 2021 de 26% (25% en 2020) pour l'ensemble des programmes collectifs et individuels (IP, PIP, insertion sociale) et des prestations de placement. En 2021, 4372 personnes ont participé aux offres du domaine Examen des critères d'aptitude, placement, suivi et modules individuels, contre 4538 l'année précédente.

En ce qui concerne les placements à l'essai, les trois objectifs d'effet définis par la DSSI ont été partiellement réalisés durant l'année 2021. Dans le cadre du premier objectif, atteint à 100%, les prestataires doivent soumettre des rapports finaux aux services sociaux pour les participant·e·s qui quittent un programme. Le deuxième objectif prévoit d'indiquer si une solution de raccordement (transfert dans un autre programme, entrée en poste ou autre solution) est prévue dans le cas d'une sortie ordinaire. Pour ce deuxième point, l'objectif de 90% est manqué de peu (86%). Le troisième objectif d'effet vise à déterminer si les prestations d'aide sociale ont été suspendues pour la durée de la participation à un programme de placement à l'essai lorsque des participant·e·s ne se sont pas présenté·e·s ou ont

abandonné le programme. En 2021, cela a été fait dans tous les cas, la valeur cible de 100% ayant ainsi été pleinement atteinte. 107 personnes ont participé au programme, dont près de 87% étaient des hommes.

La pandémie a entraîné un net recul de l'offre d'emplois journaliers : en 2021, on a dénombré près de 40 personnes de moins que durant l'exercice précédent, soit 183 personnes (194 en 2020). Par conséquent, 2128 heures de travail de plus que l'année précédente ont été effectuées (38 651 en 2021 contre 36 523 en 2020).

## **Introduction**

Les POIAS font l'objet d'un formulaire de rapport rempli par tous les partenaires stratégiques et évalué par l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS). Le présent rapport commente les résultats de 2021. Les données portent en particulier sur le profil des participant-e-s, les motifs de sortie, les taux de placement et la qualité des programmes.

Étant donné que le formulaire de rapport est revu et adapté chaque année (même légèrement), il n'est pas toujours possible de comparer le résultat de l'année examinée avec celui des années antérieures. Les résultats sont des nombres entiers, ce qui peut conduire à des différences d'arrondi. Seuls sont évoqués les changements par rapport à l'année précédente considérés comme pertinents.

### **1. Évaluation des domaines de prestations**

En 2021, les huit partenaires stratégiques se sont réparti un crédit d'environ 28 millions de francs pour les programmes d'occupation et d'insertion (montant brut, avant compensation des charges, y compris la contribution au programme d'emplois journaliers).

Les POIAS sont divisés en deux domaines de prestations. Le premier correspond aux programmes collectifs et individuels, qui comprennent les produits suivants : travail et qualification visant l'insertion professionnelle (IP), stabilisation avec perspectives d'insertion professionnelle (PIP) et insertion sociale (IS) ainsi que placements à l'essai (PE). Ces derniers servent à évaluer la motivation et l'aptitude au travail et permettent de disposer d'un moyen de sanction en cas de soupçon d'abus de l'aide sociale. Durant la mission, un salaire est versé en lieu et place de l'aide sociale. En principe, seules les personnes ayant exécuté leur mission avec succès, c'est-à-dire ayant satisfait aux exigences du contrat de travail, peuvent percevoir – ou continuer de percevoir – l'aide sociale. En 2021, 3613 personnes ont participé aux programmes collectifs et aux emplois individuels (placements à l'essai non compris), ce qui représente une occupation de 959 places annuelles en équivalents plein temps.

Le second domaine de prestations recouvre l'examen des critères d'aptitude, le placement, le suivi et les modules individuels. En 2021, 4372 personnes y ont participé.

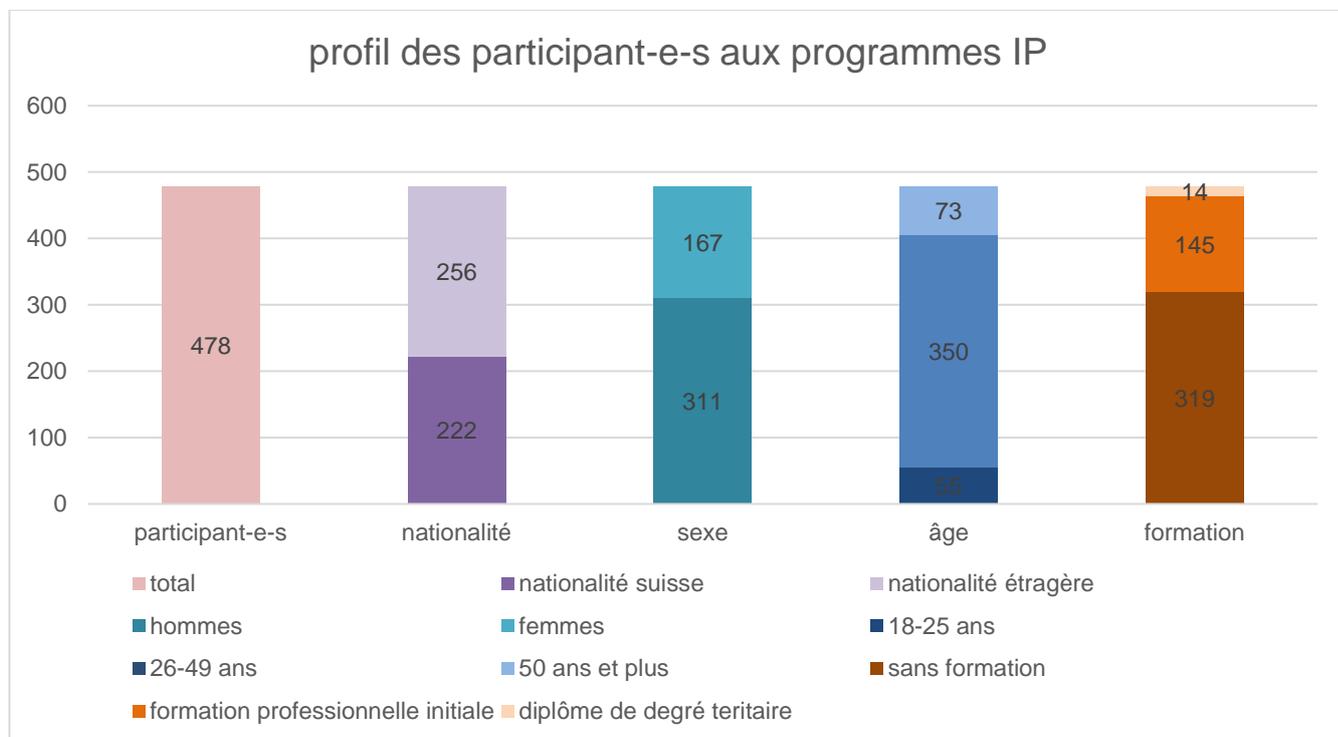
Dans le cadre des POIAS, des emplois journaliers sont en outre proposés pour tout le canton en vue de promouvoir l'intégration sociale et de fournir des possibilités de revenus. Il s'agit d'un programme d'insertion sociale souple, d'accès facile, qui permet des engagements à l'heure pour les personnes bénéficiant de l'aide sociale. Il est proposé et coordonné par les services de placement ETCETERA de la section bernoise de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) sur cinq sites (Berne, Bienne, Langenthal, Langnau et Thoune). En 2021, 183 personnes (194 en 2020) ont participé à ce programme, accomplissant au total 38 651 heures de travail (36 523 en 2020).

## 1.1 Programmes collectifs et emplois individuels

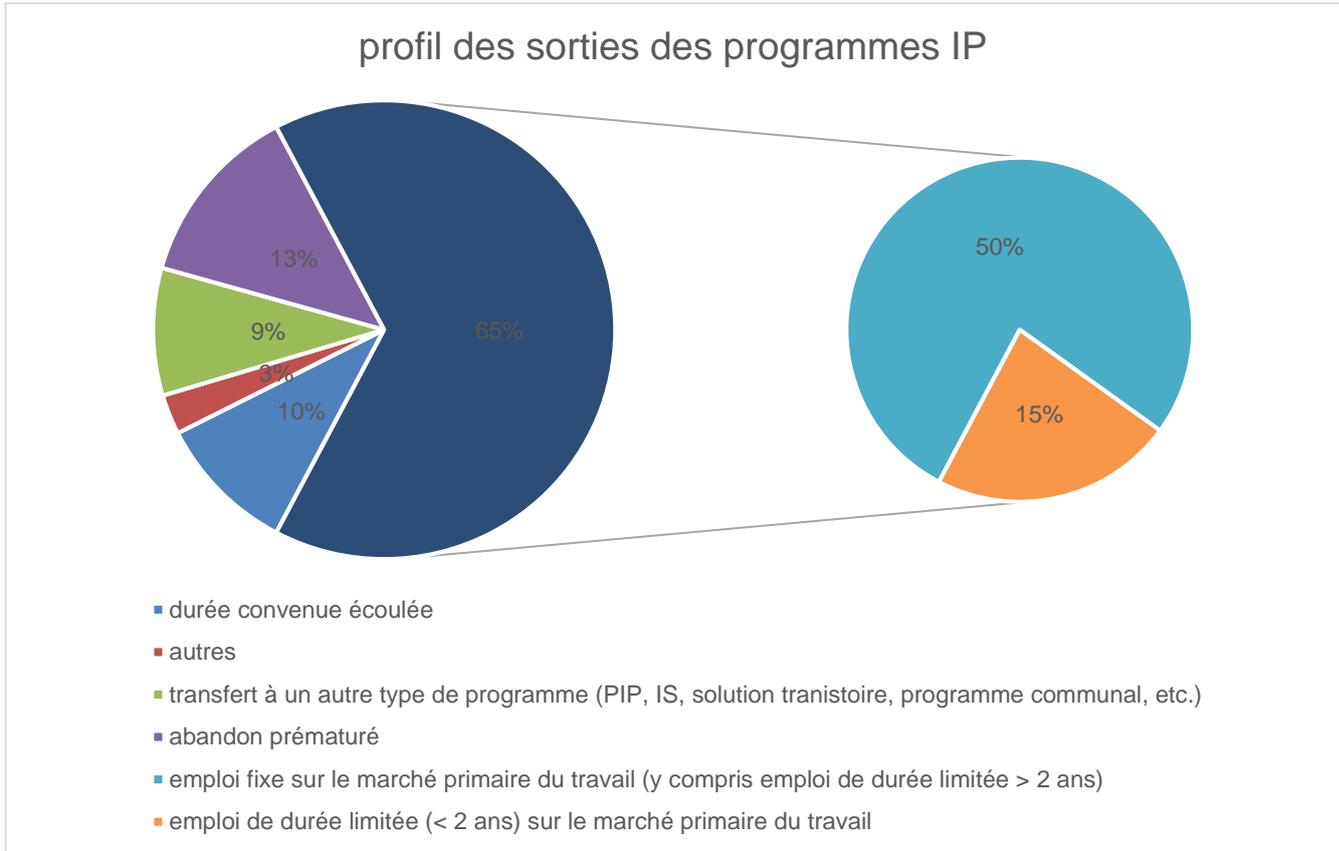
### 1.1.1 Insertion professionnelle (IP)

En 2021, 478 personnes ont participé aux programmes IP (447 en 2020). De ce total, 343 ont entamé le programme cette année-là (329 en 2020). Voici le profil des personnes participantes :

- 46% de nationalité suisse (50% en 2020), 54% de nationalité étrangère ;
- 35% de femmes (37% en 2020), 65% d'hommes ;
- 67% sans titre professionnel, 30% avec formation professionnelle et 3% avec diplôme tertiaire ;
- 12% âgées de 18 à 25 ans (9% en 2020), 73% de 26 à 49 ans (même pourcentage en 2020), 15% de 50 ans ou plus (18% en 2020).

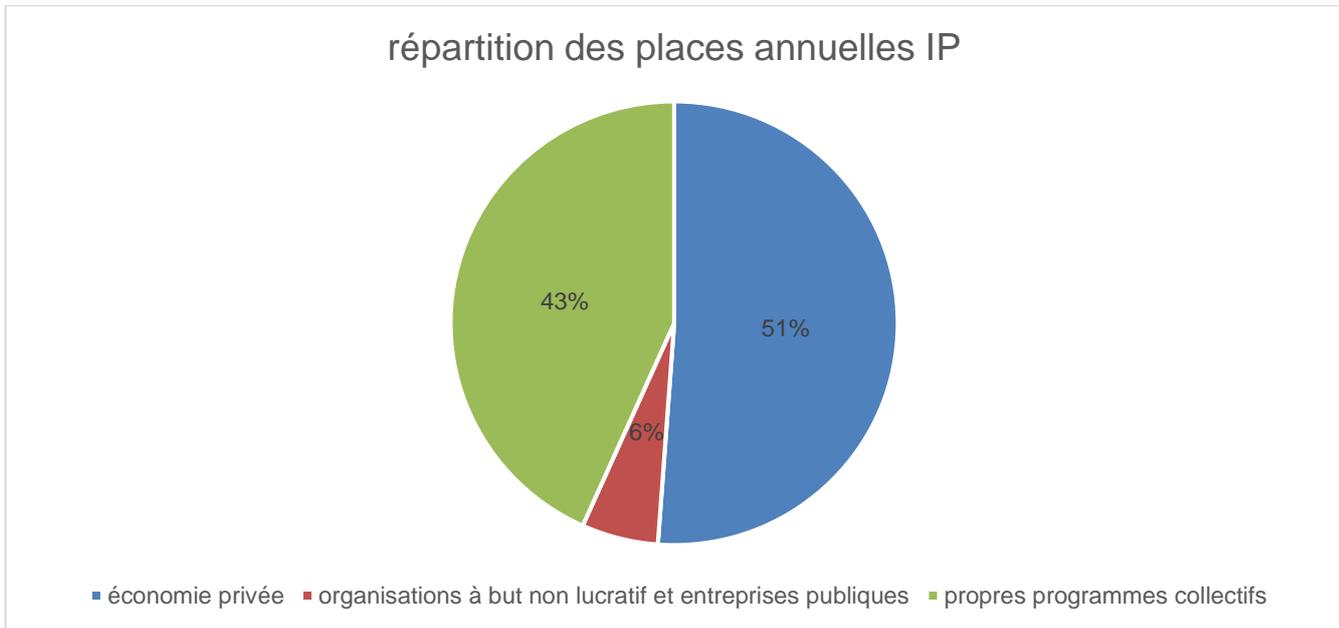


En général, la participation aux programmes est limitée à six mois, mais elle peut être prolongée jusqu'à une année. En 2021, 356 personnes (soit 74% du total) sont sorties du programme ou l'ont abandonné. 233 d'entre elles ont trouvé un emploi sur le marché primaire du travail, soit plus de 65%. Ce taux de placement dépasse, comme les années précédentes, celui qui avait été fixé par la DSSI (25%), dont il représente plus du double. Un peu moins de 10% des sorties sont dues à l'achèvement du programme et 13% aux abandons.



Outre l'insertion professionnelle, les objectifs d'effet des programmes IP comprennent le renforcement des aptitudes personnelles et l'acquisition des connaissances linguistiques nécessaires au travail. Le taux de participation aux modules de qualification s'élevant à 77%, la valeur cible de 80% n'est pas atteinte, mais de peu.

Sur les 143,4 places annuelles IP occupées en 2021 (128,3 en 2020), 51% l'étaient dans l'économie privée (50% en 2020), 6% dans les organisations à but non lucratif et les entreprises publiques (12% en 2020), et 43% dans les programmes collectifs des partenaires stratégiques (39% en 2020).



Au total, 37 284 jours de mesures d'insertion professionnelle ont été effectués, pour une durée moyenne de 95 jours par personne, à un taux d'occupation moyen de 83%.

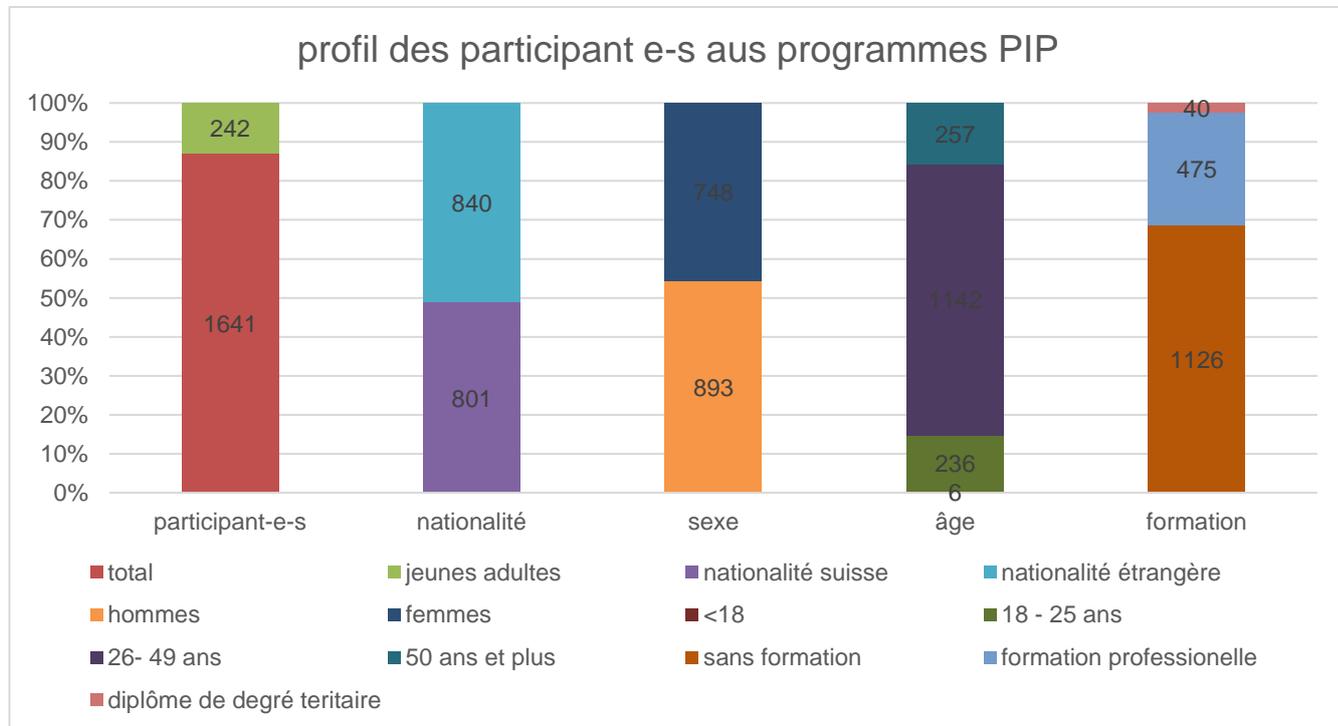
### 1.1.2 Perspectives d'insertion professionnelle (PIP)

La plupart des adolescent·e·s et des jeunes adultes sont assigné·e·s aux programmes PIP. Pour cette raison, des données supplémentaires concernant ce groupe ont été relevées.

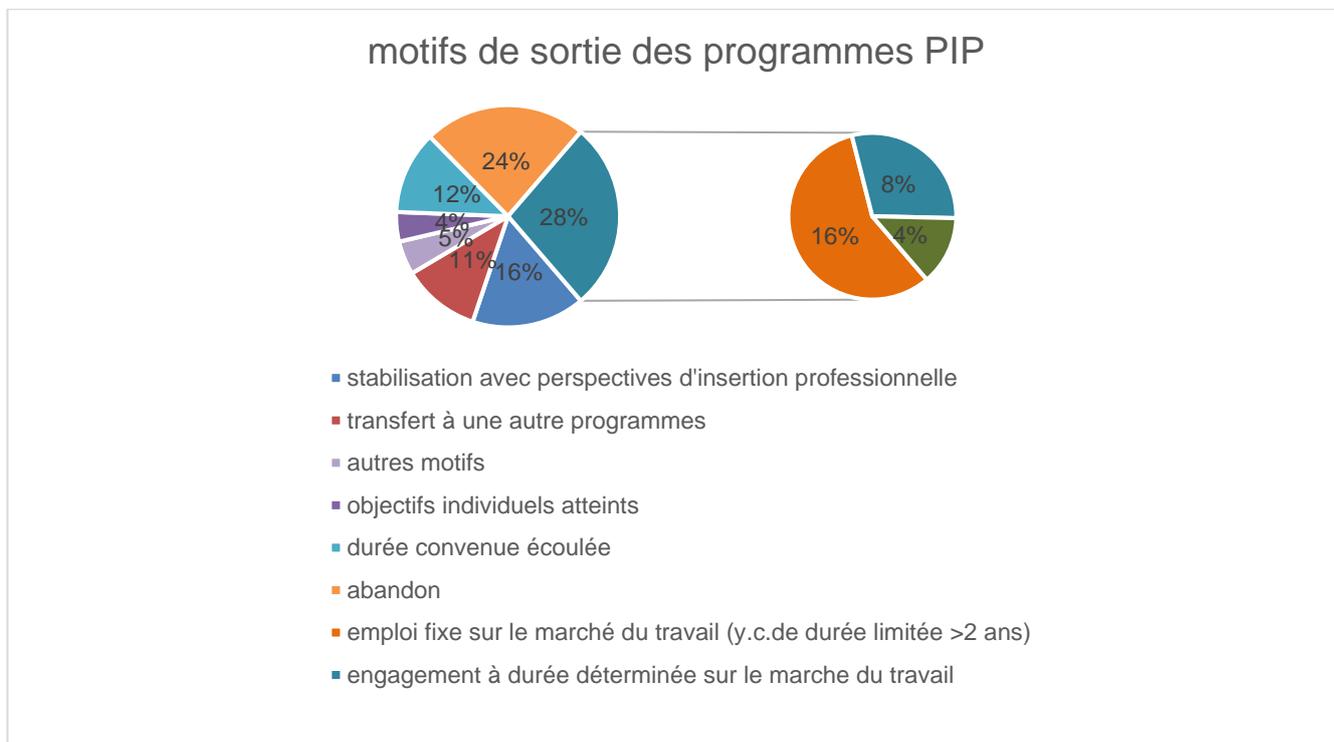
Au total, 1641 personnes (1524 en 2020) ont participé à un programme PIP en 2021, dont 1065 l'ont entamé cette année-là. Le nombre d'adolescent·e·s et jeunes adultes s'est élevé à 242, soit 15% (près de 14% des nouvelles inscriptions).

Il y a parmi l'ensemble des participant·e·s

- 49% de personnes de nationalité suisse, 51% de nationalité étrangère ;
- 46% de femmes, 54% d'hommes ;
- 29% de personnes ayant achevé une formation, dont 2% dans le secteur tertiaire ;
- moins de 0,4% de personnes (6 personnes) n'ayant pas encore 18 ans, près de 14% de personnes âgées de 18 à 25 ans, 70% de personnes âgées de 26 à 49 ans et pas tout à fait 16% de personnes ayant 50 ans ou plus.

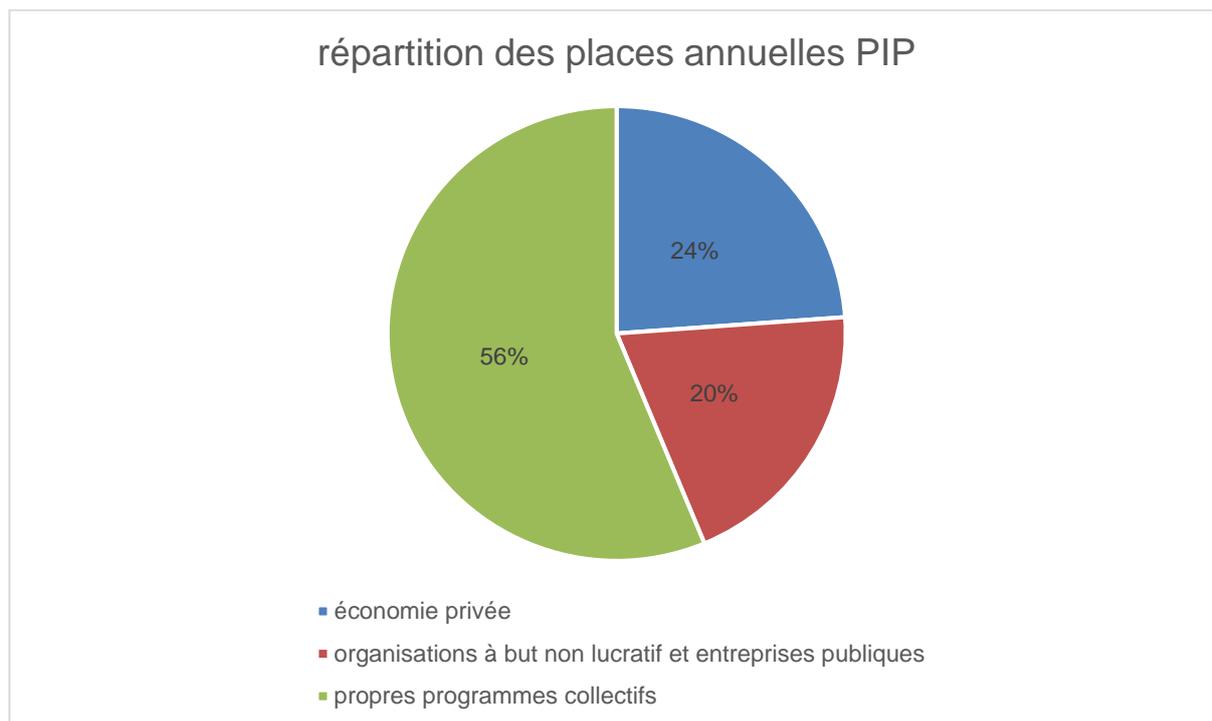


En PIP, la durée de participation, limitée à six mois, peut être prolongée si nécessaire. En 2021, 1142 personnes, soit près de 70%, ont terminé le programme. Plus de 27% des personnes (23% en 2020) ont trouvé un travail (emplois à durée déterminée et apprentissages compris), l'objectif de 18% étant à nouveau dépassé. Les autres raisons de sortie sont l'abandon (près de 24%) et l'écoulement de la durée convenue (12%).



Le taux de placement des adolescent·e·s et des jeunes adultes s'élève à 29% (même pourcentage qu'en 2020). Près de 28% des personnes de moins de 25 ans qui sont sorties du programme (27% en 2020) l'ont abandonné en cours de route, pas tout à fait 5% l'ont quitté pour une autre raison (déménagement, maladie, etc.), 17% ont atteint l'objectif de stabilisation avec perspective d'insertion professionnelle et près de 17% ont passé dans un autre programme. Les adolescent·e·s et jeunes adultes restant·e·s ont réalisé les objectifs fixés ou sont parvenu·e·s au terme de la durée convenue du programme.

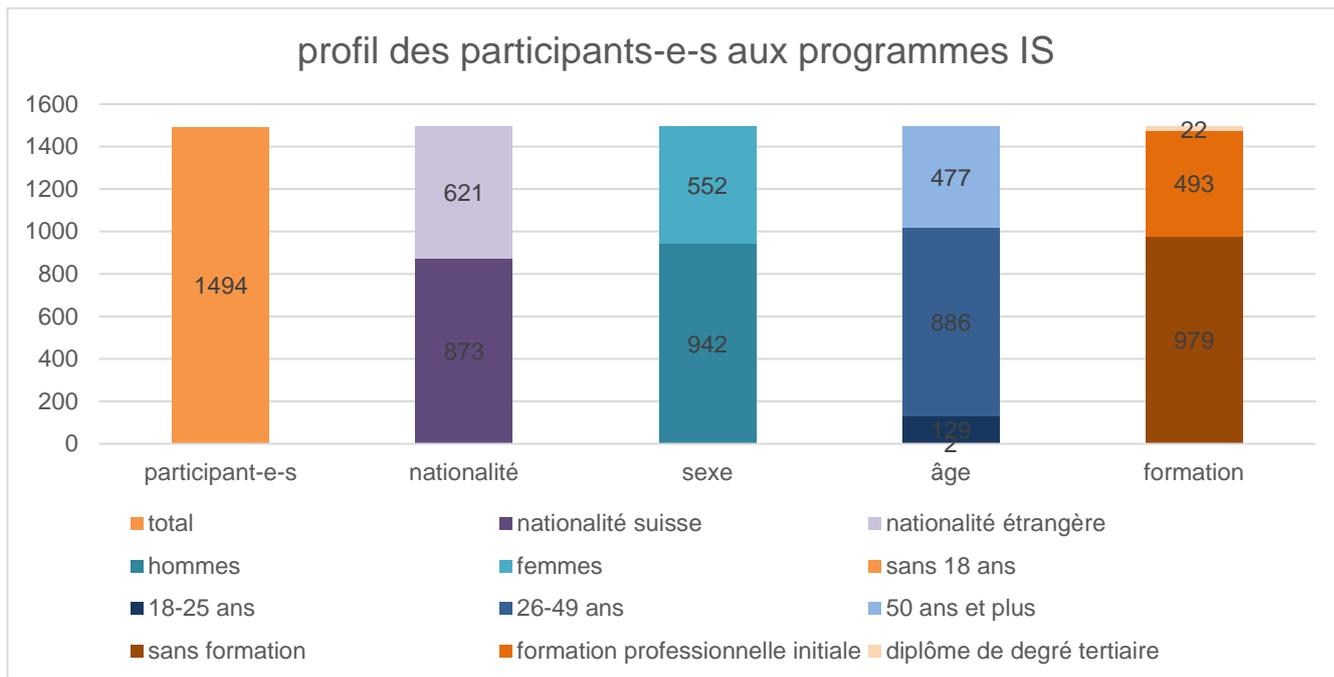
En 2021, dans les programmes PIP, pas loin de 405 places annuelles ont été occupées, dont 24% dans l'économie privée, 20% dans les organisations à but non lucratif et les entreprises publiques, et 56% dans les programmes collectifs des partenaires stratégiques. Le taux d'occupation moyen s'est élevé à un peu plus de 70% et la durée moyenne s'est stabilisée au niveau de 2020, soit 90 jours par personne.



### 1.1.3 Insertion sociale (IS)

Au total, 1494 personnes ont participé aux programmes d'insertion sociale (1480 l'année précédente), dont 812 pour la première fois. Près de 25% travaillaient dans des emplois de niche durables.

- 58% des personnes étaient de nationalité suisse et 42% de nationalité étrangère.
- Un peu moins de 37% étaient des femmes, 63% des hommes.
- Près de 9% des personnes étaient âgées de 18 à 25 ans, 59% de 26 à 49 ans et 32% de 50 ans ou plus. Seules deux avaient moins de 18 ans ; elles n'apparaissent pas dans le graphique.
- 33% des personnes avaient achevé une formation professionnelle initiale, alors qu'un peu plus de 1% possèdent un diplôme du secteur tertiaire.

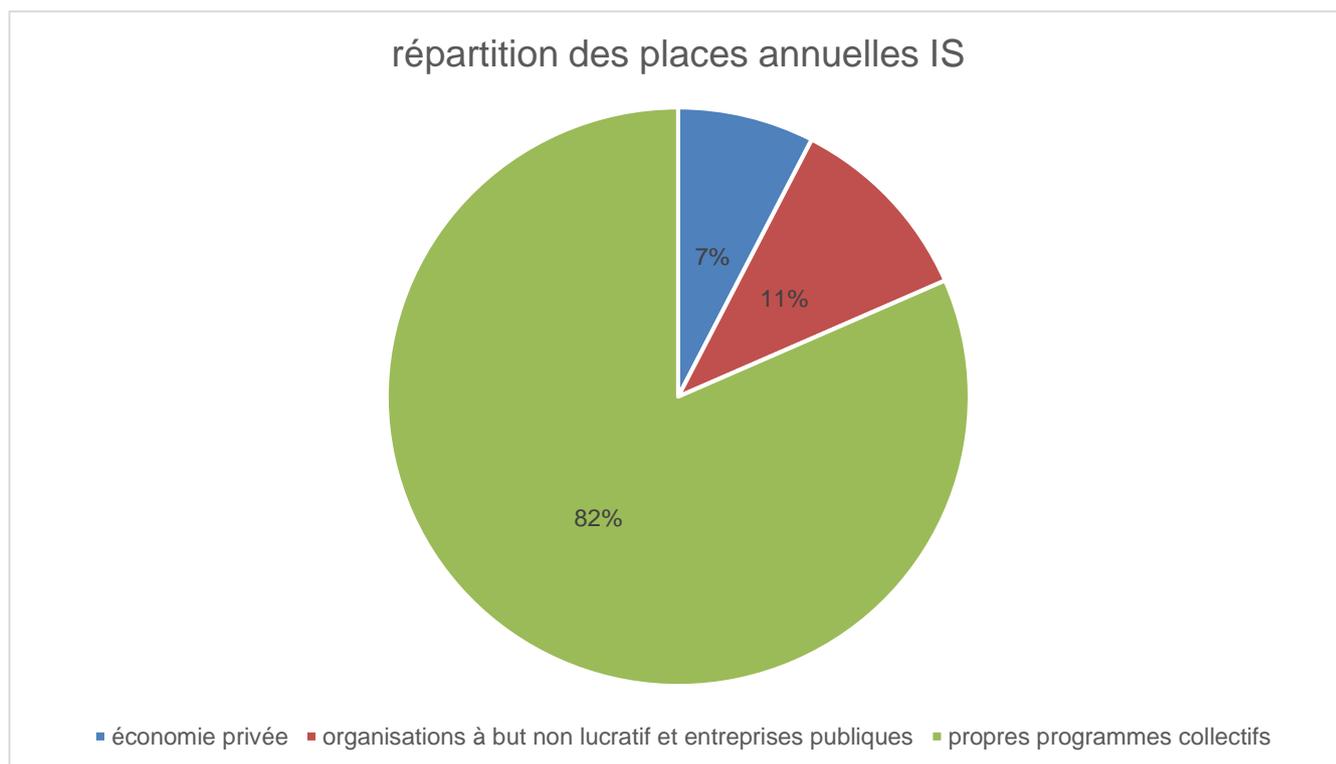


En 2021, 950 personnes (64% du total) sont sorties du programme, parmi lesquelles 61% l'ont achevé régulièrement (56% l'année précédente). L'objectif de 60% fixé par la DSSI a donc été atteint pour la première fois. Comme les années précédentes, ce résultat très juste est lié, d'une part, au fait que les exigences sont trop élevées ou irréalistes pour ce type d'offre et, d'autre part, à différents facteurs supplémentaires (p. ex. retraite, décès, déménagement). Quant aux abandons, ils représentaient 29% du total des sorties (32% l'année précédente).



Le but de deux entretiens d'évaluation par participant-e par année a été dépassé en 2021, avec 3,1 bilans par personne.

Sur les 411 places annuelles occupées (année précédente : 386,5), plus de 81% l'ont été dans les programmes collectifs des partenaires stratégiques, 11% dans les entreprises à but non lucratif et les entreprises publiques, et un peu moins de 8% dans l'économie privée. Le taux d'occupation moyen s'est élevé à près de 59% pour une durée moyenne de 126 jours par personne.



#### 1.1.4 Placement à l'essai (PE)

En 2021, 170 personnes (167 en 2020) se sont vu assigner un PE, et 107 d'entre elles y ont effectivement participé. Les PE ont presque tous été effectués par des hommes (87%). La tranche d'âge des 26 à 49 ans était la plus représentée parmi les participant-e-s (près de 58%), suivie par celle des 18 à 25 ans (32%) et enfin par celle des plus de 50 ans (7% contre 6% en 2020). 64% étaient de nationalité suisse, ce qui représente une nette augmentation par rapport à l'année précédente (52%).

Sur les 170 personnes à qui une place d'essai avait été assignée en 2021, 77 n'ont pas commencé le programme parce qu'elles avaient trouvé un emploi (6%) ou produit un certificat médical (16%), parce qu'elles ne se sont même pas présentées (66%) ou pour d'autres raisons (12%). Près de 64% étaient de nationalité suisse.

Sur les 84 sorties (110 en 2020), 48 sont intervenues au terme du programme. 3 personnes ont trouvé un emploi, alors qu'une solution de raccordement (comme un programme POIAS) a été planifiée pour 37 autres (47 en 2020). Aucune solution de raccordement n'a été trouvée pour 8 personnes. 10 sont, d'un commun accord, sorties du programme avant le terme de trois mois. 7 d'entre elles ont trouvé un emploi sur le marché primaire du travail. 26 personnes (32 en 2020) ont abandonné le programme (certificat médical, résiliation avec effet immédiat, perte de contact). Pour 7 personnes ayant interrompu le programme, les prestations d'aide sociale ont été suspendues ou une demande en ce sens a été déposée.

## **1.2 Examen des critères d'aptitude, placement, suivi et modules individuels**

### **1.2.1 Examen des critères d'aptitude**

Les centres d'évaluation ont procédé à l'évaluation initiale obligatoire de 2451 personnes participant aux programmes IP, PIP et IS ou directement affectées au placement (2761 en 2020), soit près de 105%. La valeur peut dépasser 100%, car les centres peuvent estimer qu'un programme POIAS n'est pas la solution appropriée ou parce qu'une personne n'y participe pas. Les centres ont donc évalué un nombre plus élevé de personnes que celles qui ont suivi un programme ou ont été directement affectées au placement.

Quant à l'évaluation approfondie, 1171 personnes (1303 l'année précédente) en ont fait l'objet. Un peu moins de la moitié sont de nationalité suisse (près de 47%).

### **1.2.2 Placement**

En 2021, 252 personnes (262 en 2020) ont été affectées au placement, dont 73 participaient en même temps à un programme IP, PIP ou IS, où elles ont été recensées.

Les 179 personnes qui n'en fréquentaient aucun sont considérées comme pouvant être placées facilement. 51% d'entre elles sont de nationalité suisse. Au total, 66 personnes ont été replacées, dont 30 ont trouvé un emploi fixe, 32 un poste à durée déterminée et 4 une place d'apprentissage ou de formation. En 2021, le taux de placement a atteint 37%, dépassant à nouveau l'objectif de 18% fixé par la DSSI.

### **1.2.3 Suivi**

Les ancien·ne·s participant·e·s aux programmes et leurs employeuses et employeurs peuvent bénéficier d'un soutien dans le cadre de ce produit après l'obtention d'un poste sur le marché primaire du travail. Au total, 225 personnes ont reçu un suivi, dont 181 ont réussi à garder leur emploi. L'objectif de 70% (pourcentage de postes conservés) fixé par la DSSI a donc été atteint (80% contre 57% l'année précédente).

### **1.2.4 Modules individuels**

Les bénéficiaires de l'aide sociale ne participant pas aux programmes peuvent suivre un des modules de qualification et de formation individuels liés aux programmes IP et PIP des partenaires POIAS. Au total, 1444 personnes ont effectué 8718 heures dans des modules individuels en 2021 (année précédente : 6410), soit une moyenne de six heures par personne.

Quelque 24% de ces personnes ont trouvé un emploi sur le marché primaire du travail directement au terme de l'un de ces modules individuels, un pourcentage de nouveau en deçà du taux de 30% fixé par la DSSI.

## **2. Emplois journaliers**

En 2021, 38 651 heures de travail (36 523 en 2020) ont été effectuées dans le cadre des emplois journaliers, ce qui représente une augmentation assez nette par rapport à une année 2020 fortement marquée par la pandémie. La fréquentation s'est élevée à 118% à Berne (99% en 2020), près de 89% à Langnau (96% en 2020) et seulement 50% pour les trois autres sites (Bienne, Langenthal et Thoun). Tous sites confondus, elle a représenté 82% (année précédente : 78%). Plus de 90% des mandats ont été réalisés pour des particuliers.

Au total, 183 personnes ont participé au programme (194 en 2020), dont près de 37% de personnes suisses. 39% constituaient de nouvelles inscriptions (soit 71 personnes).

## **3. Collaboration**

Aucun changement notable par rapport aux années précédentes n'est à constater en ce qui concerne la collaboration. Tous les partenaires stratégiques entretiennent de bons contacts avec les autorités communales et les services sociaux, certains travaillant étroitement avec eux. Des rencontres ont lieu périodiquement entre les partenaires et les services sociaux. Quant aux coaches des institutions, ils collaborent avec les travailleuses sociales et travailleurs sociaux sur les cas qui les occupent. De plus, les partenaires et les autorités organisent des séances d'introduction pour assistantes sociales et assistants sociaux, des visites de programmes et des échanges réguliers.

#### **4. Résumé**

Malgré les complications persistantes liées à la crise sanitaire, les chiffres recensés dans le domaine des POIAS sont restés stables. Pour les partenaires stratégiques, la grande difficulté a à nouveau résidé en 2021 dans l'utilisation des capacités, en raison de la stagnation du nombre d'assignations liée au COVID-19. Sur un total de 996 places annuelles disponibles, 959 (placements à l'essai non compris) ont effectivement pu être attribuées (96%). En 2021, 3613 personnes au total (placements à l'essai non compris) ont participé aux programmes collectifs et individuels. 4372 (4538 en 2020) ont recouru à une prestation du domaine Examen des critères d'aptitude, placement, suivi et modules individuels. Les programmes collectifs et individuels ont proposé 959 places annuelles (équivalents plein temps), dont 43% en IS, 42% en PIP et un peu moins de 15% en IP, ce qui correspond aux chiffres de 2020.

Il n'y a aucun recul à signaler dans la réalisation des objectifs. Les objectifs d'effet du placement (taux de placement) ont été dépassés en IP avec près de 65% (valeur cible de 25%) et en PIP avec plus de 27% (valeur cible de 18%). Cela a également été le cas de justesse pour l'IS avec près de 61% (valeur cible de 60%) pour les sorties dues à l'achèvement régulier du programme, atteinte pour la première fois depuis le relevé des données).

Les placements s'élèvent à 26% au total (626 personnes) pour l'ensemble des partenaires stratégiques dans les programmes collectifs et individuels ainsi que dans le placement proprement dit. Ce taux est légèrement supérieur à celui de l'année précédente (+1%). Toutes offres confondues (986), modules individuels inclus, les placements ont permis à 669 personnes d'obtenir un poste à durée indéterminée (68%), à 250 un poste à durée déterminée (25%) et à 67 un apprentissage ou une autre place de formation (7%).

En 2021, 170 personnes se sont vu assigner un placement à l'essai, et 107 d'entre elles y ont effectivement participé. 48 personnes (57%) ont quitté le programme de manière ordinaire après trois mois. 10 personnes en sont sorties d'un commun accord avant le terme de trois mois, dont 7 ont trouvé un emploi. 26 personnes ont interrompu leur placement, dont 73% pour cause de maladie.

Désormais enregistrés depuis dix ans, les principaux résultats des POIAS (y compris du programme d'emplois journaliers) continuent de rester stables d'une année à l'autre.